

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 juin 2021

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le vingt quatre juin deux mille vingt et un, s'est assemblé au gymnase Rabeyrolles sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

**RAPPORT
D'UTILISATION DE
LA DOTATION DE
SOLIDARITE
URBAINE ET DE
COHESION
SOCIALE (DSUCS)
ET DU FONDS DE
SOLIDARITE DES
COMMUNES DE LA
REGION ILE-DE-
FRANCE (FSRIF)
AU TITRE DE
L'EXERCICE 2020**

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Madeline DA SILVA, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Malika DJERBOUA, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Arnold BAC, Liliane GAUDUBOIS, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL, Gaëlle GIFFARD, Isabelle DELORD, Martin DOUXAMI, Delphine PUIPIER, Simon BERNSTEIN, Mathias GOLDBERG, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Nathalie BETEMPS par Liliane GAUDUBOIS, Lionel PRIMAULT par Sander CISINSKI, Christian LAGRANGE par Valérie LEBAS, Johanna BERREBI par Guillaume LAFEUILLE, Alice CANABATE par Gaëlle GIFFARD, Brigitte BERCERON par Jimmy VIVANTE, Vincent DURAND par Frédérique SARRE

ABSENTE : Bénédicte BARBET

SECRETAIRE : Malika DJERBOUA

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021

OBJET : RAPPORT D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSUCS) ET DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (FSRIF) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2531-16

VU l'attribution de dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour 2020 qui s'est élevé à 226 884,00 €,

VU l'attribution du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France pour 2020 qui s'est élevé à 605 955,00 €,

CONSIDERANT que le Maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale présente au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de leur financement,

CONSIDERANT que le Maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France, présente au Conseil Municipal un rapport d'utilisation de ces fonds,

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation du tableau relatif à l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale et du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France au titre de l'exercice 2020 comme ci-dessous :

VILLE DES LILAS							
RAPPORT D'UTILISATION DE LA DSUCS ET DU FSRIF - EXERCICE 2020							
<i>(article L.2531-16 et L.2334-19 du CGCT)</i>							
Actions financées	Dépenses totales	Part DSU		Part FSRIF		Autres financements	
		%	Montant	%	Montant	%	Montant
Dépenses de gestion courante de la police municipale	685 184,49 €	3,1%	21 395,96 €	8,3%	57 143,70 €	88,5%	606 644,82 €
Action en faveur de la sécurité publique	685 184,49 €	3,1%	21 395,96 €	8,3%	57 143,70 €	88,5%	606 644,82 €
Dépenses de gestion courante du service périscolaire	3 036 149,68 €	3,1%	94 808,55 €	8,3%	253 211,85 €	88,5%	2 688 129,27 €
Dépenses de gestion courante du Kiosque	317 930,11 €	3,1%	9 927,87 €	8,3%	26 515,05 €	88,5%	281 487,19 €
Dépenses de gestion courante du service jeunesse	351 560,56 €	3,1%	10 978,03 €	8,3%	29 319,80 €	88,5%	311 262,73 €
Action en faveur de la jeunesse	3 705 640,35 €	3,1%	115 714,46 €	8,3%	309 046,71 €	88,5%	3 280 879,19 €
Dépenses de gestion courante du centre médico-social	1 031 688,34 €	3,1%	32 216,09 €	8,3%	86 041,78 €	88,5%	913 430,47 €
Action sociale	1 031 688,34 €	3,1%	32 216,09 €	8,3%	86 041,78 €	88,5%	913 430,47 €
Dépenses de gestion courante de la crèche des Bruyères	882 722,94 €	3,1%	27 564,41 €	8,3%	73 618,21 €	88,5%	781 540,31 €
Dépenses de gestion courante de la crèche des Sentes	773 109,29 €	3,1%	24 141,56 €	8,3%	64 476,54 €	88,5%	684 491,19 €
Dépenses de gestion courante du RAM	100 796,70 €	3,1%	3 147,54 €	8,3%	8 406,34 €	88,5%	89 242,82 €
Dépenses de gestion courante du multi-accueil	85 202,32 €	3,1%	2 660,58 €	8,3%	7 105,79 €	88,5%	75 435,95 €
Dépenses de gestion courante de la Halte-jeux	1 390,03 €	3,1%	43,41 €	8,3%	115,93 €	88,5%	1 230,70 €
Action en faveur des familles	1 843 221,28 €	3,1%	57 557,49 €	8,3%	153 722,81 €	88,5%	1 631 940,98 €
DEPENSES TOTALES	7 265 734,46 €	3,1%	226 884,00 €	8,3%	605 955,00 €	88,5%	6 432 895,46 €

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Municipal de la Ville des Lilas, et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,


Lionel BENHAROUS



Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **02 JUL. 2021**
(pendant une durée continue de 2 mois)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, sis 7 rue Catherine Puig 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Délibération votée par : Voix pour 34 Voix contre Abstentions NPPV
--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300456-20210630-D73-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 01/07/2021